



Défense nationale National Defence



SOUS-MINISTRE ADJOINT (GESTION DE L'INFORMATION)

DIRECTEUR GÉNÉRAL SERVICES DES APPLICATIONS DE L'ENTREPRISE

DIRECTEUR GÉNÉRAL – TECHNOLOGIE ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE
(GESTION DE L'INFORMATION)

Programme de gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI/TI) de la Défense

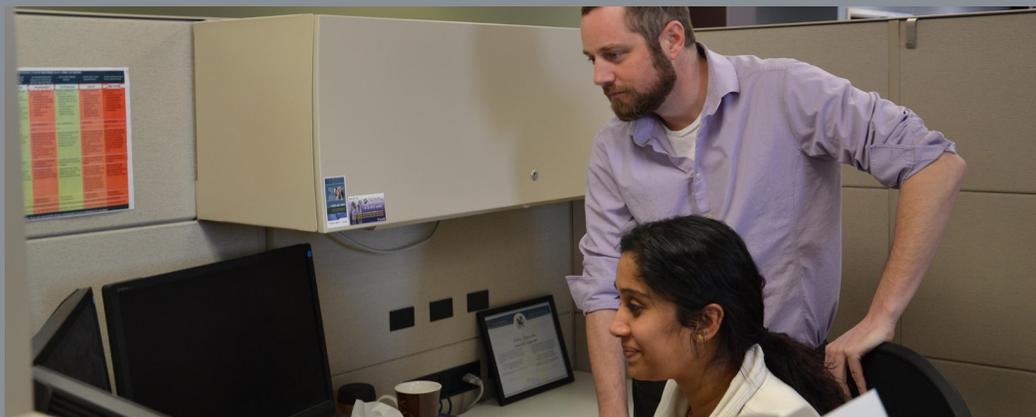
Stratégie relative aux applications 2017



Table des matières

Message de l'Officier principal de l'information de la Défense	1
Introduction	3
Facteurs stratégiques	5
Facteurs stratégiques externes	5
Facteurs stratégiques internes	5
Vision stratégique	5
Objectifs stratégiques	6
1. Augmenter le niveau d'adoption d'applications commerciales	6
2. Réduire les chevauchements de fonctionnalités	6
3. Réduire la complexité de l'intégration	6
4. Améliorer la qualité des données de la gestion du portefeuille d'applications	7
5. Mettre à contribution les compétences et les services externes	7
Activités principales	9
Améliorer la gouvernance de la gestion des applications	9
Faire évoluer l'architecture d'entreprise	9
Augmenter la capacité de développement des applications	10
Assurer l'intégration des applications	10
Faire évoluer les données et les processus de gestion du portefeuille d'applications (GPA)	11
Recourir aux partenariats et aux fournisseurs de service externes	13
Ressources	13
Sommaire	13
Annexe A – Carte de la stratégie relative aux applications	14
Références	15

Les priorités, les politiques et les directives du gouvernement du Canada et du ministère de la Défense nationale (MDN)/des Forces armées canadiennes (FAC) sont assorties d'exigences en ce qui a trait à notre portefeuille d'applications, et la surveillance constante des tendances de l'industrie nous permet de dégager des connaissances et des outils afin d'en optimiser la gestion. La présente stratégie décrit la vision et les objectifs relatifs au portefeuille d'applications du MDN/FAC pour les cinq prochaines années ainsi que les activités et les ressources nécessaires à la réalisation de ces objectifs.



Message de l'Officier principal de l'information de la Défense



Comme sous-ministre adjoint de la Gestion de l'information (SMA[GI]) je suis le dirigeant principal de l'information (DPI) de la Défense et responsable de la gestion du programme de GITI de la Défense. Ce programme comprend le portefeuille d'applications permettant à la Défense d'exécuter toutes ses fonctions, y compris l'exécution d'opérations militaires.

La présente stratégie décrit la vision et les objectifs relatifs au portefeuille d'applications du MDN/FAC pour les cinq prochaines années ainsi que les activités et les ressources nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Elle vise la rationalisation de la composition du portefeuille d'applications de la Défense en favorisant les applications commerciales et les fournisseurs de services externes, lorsqu'il est logique de le faire, pour que nous puissions axer nos ressources et compétences internes sur les applications qui sont propres à la mission du MDN/des FAC et qui sont essentielles à celle-ci. Cette stratégie vise également l'amélioration de l'intégration et l'interopérabilité des capacités de la Défense en réduisant les chevauchements entre les fonctionnalités des applications et en faisant appel à des modèles de conception plus souples et plus modernes. Enfin, elle vise à accroître notre capacité à mieux gérer le portefeuille d'applications à l'avenir afin de faire en sorte que les ressources soient affectées aux activités qui appuient les priorités de la Défense et répondent à ses besoins.

La stratégie décrit une série d'activités principales, dont plusieurs sont déjà en cours, visant à atteindre ces objectifs. Bien que la plupart de ces activités aient lieu en interne par le groupe de la GI, elles sont conçues dans l'optique du DPI de la Défense afin de s'harmoniser avec les activités relatives aux applications dans l'ensemble des organisations liées à la Défense et d'en permettre la réalisation. Ces activités sont structurées en fonction de principes directeurs dans le but de façonner les décisions d'investissement et de conception que prennent les propriétaires d'applications et les fournisseurs de services relatifs aux applications organisationnelles de la Défense afin de permettre la convergence des capacités et des technologies vers un environnement d'information intégrée, ainsi que la réalisation de la vision relative au portefeuille d'applications :

La stratégie relative aux applications ne nécessite pas une augmentation de l'investissement en ressources; elle vise plutôt à changer la façon dont nous prenons des décisions liées aux applications et dont nous gérons le portefeuille qu'elles constituent.

Len Bastien
SMA(GI) et Officier principal de l'information de la Défense

La stratégie décrit une série d'activités principales, dont plusieurs sont déjà en cours, visant à atteindre ces objectifs. Bien que la plupart de ces activités aient lieu en interne par le groupe de la GI, elles sont conçues dans l'optique du DPI de la Défense afin de s'harmoniser avec les activités relatives aux applications dans l'ensemble des organisations liées à la Défense et d'en permettre la réalisation.



Introduction

Le programme de GI/TI de la Défense est un sous-programme du Programme des services de la Défense (PSD). Le programme de GI/TI de la Défense englobe toutes les activités liées à la gestion de l'information et à la technologie de l'information menées au sein du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes (MDN/FAC) [Référence A].

Le sous-ministre adjoint (Gestion de l'information) (SMA[GI]) est le DPI de la Défense et il relève du sous-ministre pour ce qui est de la gestion du programme de GI/TI de la Défense. À l'appui de ces fonctions, le DPI de la Défense dispose de l'autorité fonctionnelle de donner une orientation et des conseils applicables à toutes les activités de GI/TI du Ministère (Référence B). Les pouvoirs, les responsabilités et l'obligation de rendre compte (ARR) connexes sont décrits dans le document Organisation et reddition de comptes du MDN/des FAC (Référence C), et la façon d'appliquer cette autorité fonctionnelle est décrite dans le cadre stratégique de la Série 6000 des Directives et ordonnances administratives de la Défense (DOAD) [Référence D].

La stratégie relative aux applications du programme de GI/TI de la Défense est une stratégie de niveau 0 (N0) qui a été mise en place sous l'autorité du DPI de la Défense et qui, de ce fait, s'applique à toutes les organisations liées à la Défense.

L'objectif de la présente stratégie est d'établir la vision et les objectifs pour ce qui est de la gestion du portefeuille d'applications de la Défense en tant qu'outil facilitant les capacités opérationnelles de la Défense. Il s'agit d'une stratégie « Horizon 1 » visant à diriger les activités liées aux applications qui seront réalisées au cours des cinq prochaines années.

Elle remplace la *Stratégie de planification des ressources de l'entreprise (PRE) de la Défense* (Référence E) et, par ce fait, entraîne un changement en ce qui a trait à l'approche, qui passe d'une approche monolithique de PRE¹ à une approche qui cadre mieux avec les facteurs stratégiques actuels.

Les destinataires auxquels s'adresse la stratégie relative aux applications sont :

- Les autorités fonctionnelles et opérationnelles dont les capacités reposent sur les applications de GI/TI (et leurs responsables du développement des capacités respectifs);
- Les fournisseurs de services d'applications de GI/TI (dans l'ensemble des organisations de la Défense) qui sont responsables de l'application de la présente stratégie au processus de distribution et de soutien des applications de GI/TI.

¹ S'entend d'une approche visant à regrouper la plupart des applications en un seul système de planification des ressources de l'organisation (système PRO). Bien que cette approche ait été populaire, elle est de plus en plus délaissée (selon une étude de Gartner) par l'industrie au profit de solutions plus souples et moins coûteuses.

La stratégie relative aux applications du programme de GI/TI de la Défense est une stratégie de niveau 0 (N0) qui a été mise en place sous l'autorité du DPI de la Défense et qui, de ce fait, s'applique à toutes les organisations liées à la Défense.



Facteurs stratégiques

La stratégie relative aux applications est motivée par les facteurs stratégiques externes et internes résumés dans les sections ci-dessous.

Facteurs stratégiques externes

Le Plan stratégique de la technologie de l'information du gouvernement du Canada (Référence F) fournit une stratégie générale afin d'orienter les activités relatives à la gestion de la technologie de l'information de tous les ministères, y compris la gestion des portefeuilles d'applications. En janvier 2016, une évaluation du MDN/des FAC réalisée par Gartner (Référence G) a permis de faire des recommandations quant aux modifications à apporter à notre stratégie relative aux applications afin d'harmoniser celle-ci avec les tendances industrielles et technologiques actuelles et de renforcer les liens entre les capacités de la Défense et le portefeuille d'applications sur lequel reposent ces capacités. L'objectif de la présente stratégie est de satisfaire à la stratégie du GC et de suivre les tendances technologiques.

Facteurs stratégiques internes

L'approche décentralisée jusqu'à ce jour en matière de gestion des applications a entraîné la constitution d'un portefeuille caractérisé par de nombreuses variations techniques, un haut niveau de complexité, un grand manque d'intégration et de nombreux chevauchements de fonctionnalités. La situation actuelle en ce qui a trait aux applications de la Défense n'est pas seulement coûteuse, mais elle représente également un obstacle à la fourniture des capacités intégrées et interopérables exigées par le MDN/les FAC. La Charte de renouvellement de la Défense (Référence H) ainsi que le Plan de la Défense (Référence I) exigent tous deux que des améliorations soient apportées à la capacité de gérer le portefeuille d'applications de la Défense et les risques qui y sont associés. En conséquence, le DPI de la Défense travaille à la mise en œuvre d'un modèle de gestion permettant une supervision centrale afin de coordonner la prestation répartie des services de la GI/TI (comprenant le portefeuille d'applications de la Défense).

Vision stratégique

Vision relative au portefeuille d'applications du programme de GI/TI de la Défense:

Le DPI de la Défense gère de manière efficace et efficiente la répartition de toutes les applications de la Défense, de façon à donner, aux dirigeants de la Défense, une bonne compréhension de la mesure dans laquelle le portefeuille d'applications contribue à l'exercice des activités et des fonctions du MDN/des FAC ainsi qu'à leur donner l'assurance que les investissements liés aux applications sont effectués conformément aux priorités de la Défense.

Objectifs stratégiques

Les cinq objectifs suivants ont été établis pour la stratégie relative aux applications, à l'appui de la vision stratégique.

1. Augmenter le niveau d'adoption d'applications commerciales²

Bien que les applications personnalisées soient parfois nécessaires pour répondre aux besoins particuliers liés aux activités et aux opérations de la Défense, elles sont généralement caractérisées par des coûts de conception et de maintenance plus élevés, et par une durée de vie plus brève que celle des applications commerciales comparables. Dans le passé, la Défense a choisi de développer un grand nombre de ses applications en interne, ce qui s'est traduit par un portefeuille personnalisé à environ 50 à 60 %.³ La présente stratégie vise à réduire à 30 % le pourcentage des applications personnalisées, au cours des cinq prochaines années, en adoptant l'approche de « priorité à l'achat plutôt qu'à la création » quant au choix de solutions en matière d'applications.

2. Réduire les chevauchements de fonctionnalités

La répartition des applications du MDN/des FAC a donné lieu à un portefeuille dans lequel plusieurs applications fournissent les capacités. Par conséquent, il arrive souvent que différentes organisations de la Défense utilisent différentes applications pour exécuter les mêmes fonctions. La création et la maintenance de fonctionnalités qui se chevauchent sont non seulement coûteuses, mais elles entraînent également d'importantes difficultés pour la fourniture de capacités intégrées et interopérables de la Défense. La présente stratégie vise donc la diminution du ratio actuel « une capacité–plusieurs applications » à un ratio « une capacité–une application » qui est axé sur des capacités interfonctionnelles utilisées dans l'ensemble de la Défense. Cet objectif aura également comme effet de réduire le nombre total d'applications et le nombre de technologies sous-jacentes.

3. Réduire la complexité de l'intégration

La complexité de l'intégration constitue un facteur de coûts important en ce qui a trait au développement des applications ainsi qu'à leur soutien. Dans le passé, les applications de la Défense comportaient de nombreuses interfaces afin de faciliter les interactions avec les nombreuses autres applications. La conception de ces interfaces peut être très complexe et toutes les

² L'expression applications commerciales s'entend généralement de la configuration d'applications développées par des entités commerciales puis configurées selon les besoins particuliers de la Défense, plutôt que du développement en interne d'applications personnalisées.

³ L'estimation est fondée sur l'analyse d'un échantillon constitué d'un sous-ensemble du portefeuille d'applications entier de la Défense.

Objectifs stratégiques

suite

modifications ultérieures entraînent souvent des effets imprévus sur les autres applications. La présente stratégie vise donc la réduction de la complexité de l'intégration en :

- réduisant le recours à l'intégration point à point existante au profit d'une conception plus moderne qui cadre avec les tendances industrielles et technologiques actuelles;
- établissant des principes directeurs qui permettent la convergence vers des technologies et des normes à l'étape de la conception.

4. Améliorer la qualité des données de la gestion du portefeuille d'applications

La gestion du portefeuille d'applications s'entend d'un cadre conçu pour la gestion de la suite d'applications de la Défense. Elle a recours à un outil⁴ de tenue de l'inventaire des applications de la Défense qui comprend des données et des mesures de leur valeur opérationnelle et de leur état technique, ainsi que des processus permettant d'appliquer ces renseignements aux décisions relatives aux investissements en matière d'applications. La Défense a inclus la gestion du portefeuille d'applications dans le plan de renouvellement de la Défense (Référence H), et le but de la présente stratégie est de perfectionner cette activité en améliorant la qualité de ses données de manière à ce qu'elle puisse être utilisée de façon plus fiable en matière de soutien décisionnel.

5. Mettre à contribution les compétences et les services externes

Il existe de nombreuses situations où la nature des activités de la Défense nécessite des solutions particulières. Toutefois, en raison des progrès de la technologie et des pratiques commerciales relatives à la sécurité, certains intervenants externes offrent les compétences ainsi que les solutions nécessaires pour répondre à nos besoins. Cette stratégie vise à reconnaître et saisir des occasions de mettre de telles compétences externes à contribution, ainsi qu'à prendre en compte la possibilité de faire appel à des fournisseurs de services externes dans la mesure du possible.

⁴ L'outil du MDN/des FAC est CA PPM.

La présente stratégie est axée sur la planification et la réalisation des principales activités clés.



Activités principales

La présente stratégie est axée sur la planification et la réalisation des principales activités suivantes. Chacune de ces activités contribue à l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs stratégiques. Le lien activité-objectif est décrit en détail sur la carte de la stratégie relative aux applications (Annexe A).

Améliorer la gouvernance de la gestion des applications

Le cadre et les processus qui régissent la gestion du portefeuille d'applications de la Défense seront améliorés afin de s'assurer que les priorités et exigences en matière de capacités de la Défense (demande) permettent d'orienter les décisions relatives à l'affectation des ressources et aux activités liées à la distribution d'applications (offre), de façon transparente et reproductible. Cela sera réalisé grâce à une approche progressive en :

- améliorant l'intégration entre la gouvernance existante des applications du groupe GI et la gouvernance du programme de GI/TI qui est mis en œuvre en fonction du modèle renouvelé du DPI de la Défense et qui comprend les processus d'intégration opérationnelle et d'établissement des priorités appliqués à toutes les demandes relatives au programme de GI/TI;
- augmentant la gouvernance des applications qui en résulte afin d'inclure tous les fournisseurs de services d'applications de GI/TI du programme de GI/TI de la Défense, dans toutes les organisations de la Défense, dans le but de permettre la coordination des activités.

Cette activité sera codirigée par le directeur général – Service des applications de l'entreprise (DGSAE) ainsi que le responsable de la gouvernance (directeur général, Technologie et Planification stratégique (Gestion de l'information) [DGTPSGI]) et nécessitera la participation des fournisseurs de services d'applications, au sein de toutes les organisations de fournisseurs de services en GI/TI.

Faire évoluer l'architecture d'entreprise

Cette activité fera appel à l'architecture organisationnelle et technique aux fins de la gestion du portefeuille d'applications de la Défense. Elle reposera sur :

- l'utilisation des modèles de référence fonctionnels et de capacités⁵ afin d'établir les liens entre les capacités de la Défense et les applications sur lesquelles les capacités reposent; et
- le recours à un processus d'examen de l'architecture, intégré à la gouvernance, dans le but de coordonner et d'harmoniser les activités relatives au développement d'applications de l'ensemble des fournisseurs de services, ainsi que de cerner les occasions de réutiliser les solutions ainsi que de favoriser l'intégration, l'échange d'expérience et l'amélioration de la sécurité.

⁵ En fonction des modèles de référence existants qui sont utilisés au sein de différentes organisations de la Défense et de ceux qui sont établis conjointement avec le cadre des résultats ministériels (Défense).

Activités principales suite

Cette présente activité sera codirigée par le responsable de la coordination de l'architecture du programme de GI/TI de la Défense (DGTPSGI) et le responsable de l'application (DGSÆ). Elle sera réalisée de concert avec le Bureau de l'architecture d'entreprise de la Défense et le personnel du vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD) qui travaille au cadre des résultats ministériels (Défense). Elle nécessitera également la participation à l'examen de l'architecture de la part des fournisseurs de services d'applications de toutes les organisations de la Défense.⁶

Augmenter la capacité de développement des applications

Il existe plusieurs méthodes dont les degrés d'agilité varient pour le développement d'applications. Cette activité établira un processus décisionnel délibéré faisant en sorte que la méthode de développement correspond mieux à la nature des exigences liées à la capacité des organisations clientes.

À titre d'exemple, pour les applications simples de faible complexité et de faible dépendance aux solutions existantes, une méthode agile donnera à l'utilisateur la flexibilité d'explorer des solutions qui peuvent être définies de façon dynamique, tandis que pour les exigences d'applications plus complexes, telles que celles qui dépendent de nombreux points liés à l'intégration ou de composants réutilisés/améliorés de solutions existantes, une méthode plus officielle, comme le modèle de la cascade, peut être suivie afin d'assurer une prévisibilité officielle des résultats et de veiller à ce que les exigences appropriées soient officiellement prises en compte par tous les intervenants. La sélection de la méthode devrait accélérer l'exécution tout en diminuant les risques d'échec associés aux projets.

La sélection de la méthode de développement sera effectuée grâce à l'évaluation des exigences liées à l'application et du contexte opérationnel dans lequel elle sera employée. Les règles administratives seront élaborées par le directeur général – Service des applications de l'entreprise (DGSÆ) et seront conçues pour être utilisées par tous les fournisseurs de services d'applications dans l'ensemble des organismes de fournisseurs de services de GI/TI.

Assurer l'intégration des applications

Cette activité permettra l'intégration des applications en modernisant la façon dont celles-ci interagissent au sein de la Défense. On y parviendra en s'éloignant de la conception point à point qui est souvent utilisée pour ce qui est de notre portefeuille d'applications actuel au profit d'une conception

⁶ Les activités relatives au développement des applications ne seront pas toutes sujettes à un examen de l'architecture. L'accent sera mis sur les applications de l'entreprise dont les niveaux de complexité et les risques associés à l'intégration sont plus élevés.

Activités principales

suite

« centrale » plus moderne⁷ qui cadre mieux avec les tendances industrielles et technologiques actuelles. Cette conception « centrale » doit être prise en compte pour la conception de toutes les nouvelles applications et les améliorations importantes des applications existantes.

Il est entendu que les divers besoins administratifs et opérationnels du MDN/ de FAC peuvent encore nécessiter des interfaces d'applications point à point. Ces principes d'intégration doivent être appliqués par tous les fournisseurs de services d'applications de GI/TI, dans le but de faciliter l'intégration de leurs applications.

- Utiliser des technologies matures – Choisir des technologies matures (au lieu de technologies de dernier cri) qui sont habituellement établies et fondées sur des normes plus statiques et utilisées plus largement;
- Utiliser des normes ouvertes – Choisir des normes ouvertes (au lieu de normes exclusives) puisqu'elles permettent habituellement l'intégration entre différents prestataires et technologies;
- Priorité à l'achat plutôt qu'à la création – Acheter des applications (au lieu de les personnaliser) puisqu'elles sont habituellement basées sur des normes communes et sont conçues afin d'être intégrées aux technologies courantes;
- Utiliser des solutions généralisées – Choisir des solutions générales (au lieu de solutions spécialisées) puisqu'elles sont habituellement plus faciles à personnaliser pour assurer l'interopérabilité au sein du MDN/des FAC.

Cette activité sera dirigée par le directeur général – Service des applications de l'entreprise (DGSAE), qui mettra sur pied un centre d'expertise d'intégration afin d'appuyer les fournisseurs de services d'applications au sein de toutes les organisations de fournisseurs de services en GI/TI.

Faire évoluer les données et les processus de gestion du portefeuille d'applications (GPA)

Cette activité permettra de rendre opérationnelle notre capacité à gérer le portefeuille d'applications de la Défense. Pour la réaliser, il sera nécessaire de faire ce qui suit :

- établir une base de données des applications de la Défense qui est exacte et fiable;
- établir les processus nécessaires à l'utilisation de cette information et des mesures qui y sont associées pour orienter la prise de décision en matière de gestion des applications

⁷S'entend de l'emploi d'un bus de services d'entreprise afin de favoriser de nombreuses interactions entre les applications au moyen d'une seule interface.

Les activités décrites dans la présente stratégie visent à favoriser l'amélioration de la gestion du portefeuille d'applications de la Défense, et plus particulièrement à orienter la prise des décisions visant à atteindre ses objectifs.



Activités principales suite

Cette activité est dirigée par le responsable de la gestion du portefeuille d'applications du programme de GI/TI de la Défense (DGTPSGI) et nécessite la participation et l'appui de tous les propriétaires d'applications et fournisseurs de services d'applications au sein de toutes les organisations de la Défense. À l'appui de cette activité, les propriétaires d'applications (autorités fonctionnelles ou opérationnelles) doivent veiller à ce que la valeur opérationnelle de leurs applications intégrées soit représentée de façon exacte dans la base de données de la gestion de portefeuille d'applications (GPA). De même, les fournisseurs de services d'applications au sein de toutes les organisations de la Défense sont tenus de veiller à ce que l'information technique soit exacte pour ce qui est des applications qu'ils appuient.

Recourir aux partenariats et aux fournisseurs de service externes

Cette activité permettra de reconnaître et de saisir les occasions de mettre à contribution les sources externes en matière d'expérience et de services. Les systèmes et les services qui sont essentiels au MDN/ aux FAC ne seraient habituellement pas pris en compte aux fins d'impartition.

Cette activité sera réalisée grâce à :

- la participation continue des intervenants du gouvernement du Canada (GC) au sein desquelles les AM⁸ coordonnent les activités ainsi que les défis et en discutent;
- la participation à l'Initiative de transformation des services administratifs du GC, qui met à la disposition de tous les ministères fédéraux certaines applications du GC;
- la collaboration avec nos alliés dans le but d'établir et de maintenir l'interopérabilité;
- l'évaluation des fournisseurs de services externes afin de déterminer les offres qui sont jugées non seulement admissibles, mais également avantageuses pour ce qui est des besoins particuliers de la Défense en matière de capacité.

Cette activité sera codirigée par le directeur général – Service des applications de l'entreprise (DGSAE) et le responsable de l'infrastructure (DGTPSGI), dans le but d'assurer une synchronisation avec la nouvelle

Ressources

stratégie infonuagique.

Les activités décrites dans la présente stratégie visent à favoriser l'amélioration de la gestion du portefeuille d'applications de la Défense, et plus particulièrement à orienter la prise des décisions visant à atteindre ses objectifs. Elles doivent être entreprises par les fournisseurs de services d'applications de GI/IT et ne nécessitent pas de ressources supplémentaires à l'appui de leur réalisation.

Sommaire

La stratégie relative aux applications décrit la façon dont le programme de GI/IT de la Défense répond aux objectifs stratégiques du gouvernement du Canada, du MDN/des FAC et de l'industrie. Elle permet d'établir la vision et les objectifs concernant le portefeuille d'applications du MDN/ des FAC pour les cinq prochaines années et décrit les activités et les ressources nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Elle vise également à améliorer l'utilité et l'efficacité du portefeuille d'applications de la Défense en appliquant des principes de gestion et de conception dont les intervenants opérationnels ainsi que fournisseurs de services d'applications tireront parti.

(Original signé par)

Len Bastien

Officier principal de l'information de la Défense

Documents de références

- A. [Définition du programme de GI/IT de la Défense, en date du 19 février 2016](#)
- B. [DOAD 1000-0, Directive-cadre de la Défense](#)
- C. Organisation et reddition de comptes. Directives à l'intention des membres des Forces armées canadiennes et des employés du ministère de la Défense nationale, 3e édition VERSION PROVISOIRE) (Bureau de première responsabilité [BPR] : Secrétariat ministériel)
- D. [DOAD 6000-0 Gestion de l'information et Technologie de l'information](#)
- E. Stratégie de planification des ressources de l'entreprise de la Défense, en date du 28 octobre 2009
- F. [Plan stratégique sur la technologie de l'information du gouvernement du Canada 2016-2020](#)
- G. [Stratégie de prestation de services d'applications \(Rapport de Gartner au DGS&E\), en date du 26 janvier 2016](#)
- H. [Charte du renouvellement de la Défense, en date d'octobre 2013](#)
- I. Plan de la Défense 2016-2019 (Protégé B)

Annexe A – Carte de la stratégie relative aux applications

Stratégie relative aux applications 2017

